

Donnez du sens à votre épargne

Pensez **ÉPARGNE SOLIDAIRE**



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des produits d'épargne du Crédit Municipal de Nantes. Plus d'informations sur www.finance-fair.org



**Crédit Municipal
de Nantes**

RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



Connaissez-vous nos produits d'épargne sociale et solidaire ?

Au Crédit Municipal de Nantes, nous proposons deux produits d'épargne labellisés Finansol pour tous ceux qui souhaitent donner du sens à leur épargne : les livrets et les comptes solidaires.

Pourquoi l'épargne est dite sociale ?

Au Crédit Municipal de Nantes, vos fonds sont employés en toute transparence.

Nous les utilisons pour octroyer des prêts sociaux (Prêt sur Gage, Microcrédit, Prêt aux Associations) sur le territoire du Grand Ouest.



Pourquoi une épargne solidaire ou « de partage » ?

Car vous pouvez faire le choix, si vous le souhaitez, de donner tout ou une partie de vos intérêts à des associations partenaires. La liste complète est disponible sur notre site.

Pourquoi choisir un livret d'Épargne Solidaire ?

Avec un livret, votre épargne est disponible à tout moment. La durée est illimitée. Le montant est compris entre 15 € et 100 000 € maximum, pour les personnes physiques.

Pourquoi choisir un compte Épargne Solidaire ?

Plus vous choisissez une durée longue, plus le taux sera intéressant. Dépôt minimum : 5 000 € et dépôt maximum : 100 000 €, pour les personnes physiques.

Taux de rémunération applicables au 1^{er} octobre 2026

Les taux ci-dessous sont exprimés en taux de rendement actuariel annuel brut (TRAAB), avant prélèvements fiscaux et sociaux, pour les comptes à terme à taux fixe, sous réserve du maintien des fonds jusqu'à l'échéance contractuelle.

Produit	Personnes physiques	Personnes morales
Livret d'épargne	2,00 % brut annuel	2,00 % brut annuel
Compte à terme - 12 mois	2,40 %	2,70 %
Compte à terme - 18 mois	2,45 %	2,90 %
Compte à terme - 24 mois	2,55 %	3,10 %
Compte à terme - 36 mois	2,60 %	3,30 %

Les taux des comptes à terme sont fixes pendant la durée contractuelle du placement. Les modalités de retrait anticipé, les éventuels frais, les conditions d'éligibilité et les montants minimum et maximum de dépôt sont précisés dans la documentation contractuelle de chaque produit.

Les intérêts sont soumis aux prélèvements fiscaux et sociaux applicables selon la situation du titulaire et la réglementation en vigueur.

MENTIONS LÉGALES

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle portant sur les produits d'épargne non réglementés distribués par le Crédit Municipal de Nantes (conformément à l'article L514-1 du Code Monétaire et Financier) ; ce document vous est remis par votre conseiller.

Emetteur : Caisse de Crédit Municipal de Nantes dont le siège est situé au 2, rue Marcel Paul, 44 000 Nantes agréé en qualité d'établissement de crédit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (18470).

Les Livrets d'épargne solidaire et les Comptes épargne solidaire proposés par le Crédit Municipal de Nantes sont assimilés à des produits d'épargne non réglementés ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas des avantages fiscaux ou des taux d'intérêt fixés par l'État comme les produits d'épargne réglementée. Les taux d'intérêt sont fixes. Ils sont affichés dans nos salles d'attente et disponibles sur simple demande auprès de nos conseillers.

Les livrets d'épargne solidaire sont conclus pour des durées indéterminées, l'épargne est disponible à tout moment et il n'y a pas de frais de retrait anticipé. Les comptes épargne solidaire ont un taux de rémunération qui évolue en fonction de la durée de placement choisie. L'épargne n'est disponible que sous 31 jours et des frais sont appliqués en cas de retrait anticipé. Ces modalités sont disponibles sur simple demande auprès de nos conseillers ou sur notre site internet. Ces produits d'épargne non réglementés ne présentent pas de risque en capital. Ils sont couverts par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) jusqu'à 100 000 euros par personne physique.

EN SAVOIR PLUS

Découvrez ce que finance votre épargne et les associations soutenues grâce à vos dons : scannez le QR code pour télécharger notre rapport d'Épargne solidaire.



- 📍 Nos agences : Nantes, Tours, Angers, Rennes et Rouen
- 🕒 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ☎ 02 40 99 21 00
- ✉ contact@creditmunicipal-nantes.fr
- 🌐 creditmunicipal-nantes.fr



Crédit Municipal de Nantes - établissement public de crédit et d'aide sociale
Siège social : 2 rue Marcel Paul 44000 Nantes - SIREN : 264 400 557

Imprimé par la Contemporaine Imprimeur - Parc d'activités de la Madeleine
11, rue Édouard Branly - 44980 Sainte-Luce-sur-Loire

Ne pas jeter sur la voie publique

